CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE CINQ

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 3

OCOM C507.02 – IDENTIFIER LES OCCASIONS DE BÉNÉVOLAT AVEC LA LIGUE NAVAL DU CANADA (LNC)

Durée totale : 90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette trousse d'autoformation sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-605/PG-002, *Norme de qualification et plan de la Phase cinq*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide d'autoformation pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Les trousses d'autoformation doivent être utilisées par le cadet individuellement. Pour obtenir plus de renseignements sur les trousses d'autoformation consulter l'avant-propos et la préface.

Au moins 14 jours avant que le cadet consulte la trousse d'autoformation, communiquer avec le conseiller de la LNC pour planifier une rencontre de 30 minutes avec le membre de la LCAC et le cadet de la phase cinq.

Photocopier la trousse d'autoformation qui se trouve à l'annexe A pour chaque cadet.

Photocopier la clé de correction de l'annexe B, **ne pas** la remettre aux cadets.

Photocopier les notes et le programme du coordonnateur qui se trouvent à l'annexe C et en remettre une copie au membre de la LNC avant la rencontre.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'autoformation a été choisie comme méthode d'apprentissage pour cette leçon car elle permet au cadet d'examiner les occasions de bénévolat avec la LNC, et ce de façon plus détaillée et à son propre rythme d'apprentissage. Le cadet est ainsi encouragé à devenir davantage autonome et indépendant alors qu'il se concentre sur son propre apprentissage au lieu d'apprendre sous la direction d'un instructeur.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit avoir identifié occasions de bénévolat avec la LNC.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets puissent identifier les occasions de bénévolat avec la LNC pour qu'ils soient conscients de la portée de leur participation avec l'OCC une fois leur service terminé.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

INSTRUCTIONS DE LA TROUSSE D'AUTOFORMATION

OBJECTIF

L'objectif de cette trousse d'autoformation est de permettre au cadet doit d'identifier des occasions de bénévolat avec la LNC.

RESSOURCES

- une trousse d'autoformation,
- des stylos et des crayons.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Fournir une salle de classe ou un secteur d'entraînement approprié pour que le cadet puisse remplir la trousse d'autoformation.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Remettre à chaque cadet une copie de la trousse d'autoformation qui se trouve à l'annexe A ainsi qu'un crayon ou un stylo.
2. Allouer 60 minutes aux cadets pour remplir les sections 1 et 2 de la trousse d'autoformation.
3. Aider les cadets au besoin.
4. Demander aux cadets de participer à une rencontre de 30 minutes avec un membre de la LNC.
5. Recueillir la trousse d'autoformation une fois que les cadets ont terminé de la remplir.
6. Corriger la trousse d'autoformation avec la clé de correction de l'annexe B.
7. Fournir une rétroaction aux cadets et les informer s'ils ont atteints ou non les objectifs de compétence (OCOM).
8. Remettre la trousse d'autoformation remplie aux cadets pour consultation ultérieure.
9. Inscrire le résultat dans le journal de bord du cadet et dans le dossier d'instruction du cadet.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

L'achèvement de la trousse d'autoformation par le cadet servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Il est important que les cadets puissent identifier les occasions de bénévolat avec la LNC pour qu'ils soient conscients de la portée de leur participation avec l'OCC une fois leur service terminé.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

La réunion de 30 minutes entre le membre de la LNC et le cadet de la phase cinq doit être prévue pendant la troisième période de la séance d'instruction durant laquelle le cadet rempli sa trousse d'autoformation.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-040 2005-113124 Chef d'état major de la Défense. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A1-067 OAIC 11-09 Directeur - Cadets 2. (2008). *Bénévolat auprès des cadets de la ligue navale*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A1-074 Ligue navale du Canada. (2009). Nouvelles de la Ligue navale. Extrait le 30 octobre 2009 du site http://www.navyleague.ca/fra/nouvelles/index.asp

C1-068 La Ligue navale du Canada. (2002). *Guide à l'intention des succursales* : Partie un. Ottawa, Ontario, Ligue navale du Canada.

C1-068 La Ligue navale du Canada. (2002). *Guide à l'intention des succursales* : Partie deux. Ottawa, Ontario, Ligue navale du Canada.

C1-097 La Ligue navale du Canada. (2009). *Bourses d'études et récompenses*. Extrait le 30 octobre 2009 du site http://www.navyleague.ca/fra/cadets_marine/recompenses.asp

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

IDENTIFIER LES OCCASIONS DE BÉNÉVOLAT AVEC LA LIGUE NAVALE DU CANADA (LNC)

SECTION 1 : RÉVISER LES RESPONSABILITÉS DE PARTENARIAT DE LA LNC

SECTION 2 : EXEMPLES DE SOUTIEN FOURNIT PAR LA LNC AU CADETS DE LA MARINE

SECTION 3 : PARTICIPER À UNE RENCONTRE AVEC UN MEMBRE LA LNC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

SECTION 1
RÉVISER LES RESPONSABILITÉS DE PARTENARIAT DE LA LNC

RÔLE DE LA LNC

Le rôle de la LNC est de fournir de l'instruction, un soutien et cadre organisationnel aux sections locales de la LNC, qui sont les groupes locaux qui assument les responsabilités de soutien d'un corps de cadets de la LNC. Le conseil d'une branche est composé d'un président, d'un ou de plusieurs vice-présidents, d'un secrétaire, d'un trésorier et de présidents de comité qui supervisent les diverses activités de la branche. Les comités de la branche peuvent comprendre le comité des cadets de la Marine, le comité des cadets de la Ligue navale, le comité pour la collecte de fonds ou des relations publiques. Le président des cadets de la marine sert de liaison entre la branche et la Cmdt.

C'est le rôle de la LNC de s'assurer que ses responsabilités sont assumées conformément au Protocole d'entente, pour la conduite adéquate et efficace du Programme des cadets au Canada.



Consulter le site Internet

http://www.cadets.ca/WorkArea/linkit.aspx?LinkIdentifier=id&ItemID=53729 pour obtenir plus de renseignements sur le Protocole d'entente.



Pouvez-vous nommer les membres de votre section locale de la LNC?

_____

_____

RESPONSABILITÉS DE LA LNC ET DE LA SECTION LOCALE DE LA LNC

Voici quelques unes des responsabilités de la LNC et de la section locale de la LNC.

Collecte de fonds

Avant de commencer chaque année d'instruction, le corps de cadets élabore un plan des types d'instruction auxquels il désire participer et du soutien dont il aura besoin. Par l'entremise d'une série de rencontre entre la section locale de la LMC et le commandant, une liste des exigences de soutien est établie et dresse les fonds disponibles immédiatement et les fonds à réunir. C'est la section qui est responsable d'organiser des activités de collecte de fonds en consultation avec le commandant de l'escadron.



Quelles activités de financement la section locale de la LNC a-t-elle commandité à votre corps de cadets?

_____

_____

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Recrutement de cadets

Le Programme des cadets prévoit qu'un nombre stable de nouvelles recrues se joindront chaque année pour que l'instruction se déroule sans problème. Lorsque le taux de recrutement est faible, il y aura moins de cadets supérieurs et ce qui risque de causer un manque d'instructeurs. La section locale de la LNC doit organiser les campagnes locales de la communauté dans le but d'inciter des cadets à devenir membres de l'escadron.



Quel type de campagnes de recrutement suggéreriez-vous pour votre communauté?

_____

_____

Officiers de recrutement

C'est la responsabilité de la section de mener des campagnes locales pour attirer des candidats potentiels dans la communauté pour qu'ils deviennent membres du Cadre des instructeurs de cadets (CIC), des instructeurs civils (IC) et des et bénévoles civils. Cette action est dirigée en fonction des besoins confirmés par le commandant du corps de cadets.

Sélectionner des bénévoles

La LNC a établi un programme de présélection intégré pour les volontaires, celui-ci aide à déterminer si une personne est qualifiée pour travailler avec des jeunes et dans quelle mesure ils peuvent servir au meilleur de ses capacités. La LNC doit remplir des obligations légales et morales pour fournir un environnement où les cadets peuvent apprendre et s'épanouir en toute sécurité.

Le programme de présélection est constitué des éléments suivants :

- une vérification d'antécédents judiciaires,
- une vérification de l'aptitude à travailler auprès des personnes vulnérables,
- une vérification des références locales,
- une période d'essai, y compris les entrevues et les évaluations,
- un dépôt central pour conserver les renseignements du travail des volontaires avec les cadets,
- une photo d'identification des membres sélectionnés,
- un système de vérification d'identité et de lignes directrices pour les conducteurs bénévoles,
- des politiques contre le harcèlement, le racisme et l'abus et la politique relative à la sécurité des cadets,
- la capacité de partager de l'information avec d'autres organismes jeunesse,
- la condition de procéder à une nouvelle sélection chaque cinq ans.

Pour postuler comme volontaire, un formulaire de demande doit être rempli et une photo doit être soumise pour obtenir une carte d'identification bénévole (tel qu'illustré à la figure 1). Le coordonnateur du comité de sélection de bénévoles informe les cadets de la politique d'harcèlement et d'abus, de la politique sur l'utilisation de drogues et d'alcool et de la politique relative à la sécurité des cadets. Ils aident à compléter la procédure de vérification et remettent les papiers à un coordonnateur de vérification de division afin que celui-ci procède à une vérification plus approfondie.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

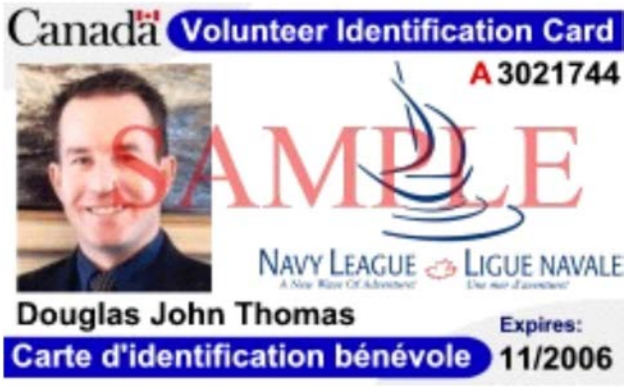

Remarque. Tiré de la Ligue navale du Canada (2010), Processus de sélection des membres. Extrait le 28 octobre 2010 du site http://www.navyleague.ca/fra/nouvelles/index.asp

Figure A-1 Exemple de carte d'identification bénévole

Les formulaires complétés sont traités par le bureau national et conservés conformément à la politique de protection des renseignements personnels. Une fois qu'un bénévole est approuvé, leur carte d'identification bénévole sera envoyée par la poste. Les bénévoles qui ont été refusés seront informés par lettre.

Fournir des installations d'administration et de formation adéquates

La branche est responsable de fournir le bureau et les installations de formation adéquats, lorsque le MDN ne les fournit pas. Cela doit comprendre les exigences en matière d'assurance, au besoin.

Participer aux comités de sélection pour les postes des rangs de cadet supérieurs

Avant de promouvoir un cadet au rang de premier-maître de 2e classe (pm 2) ou à un grade plus élevé, le commandant doit tenir un conseil de promotion. C'est le mandat du conseil de promotion de faire des recommandations au commandant au sujet des cadets qui méritent des promotions à des grades supérieurs et d'accorder la priorité aux candidats potentiels le cas échéant. La section local de la LMC doit fournir un membre du conseil qui prendra part au conseil de promotion. La décision finale relative à la promotion des rangs repose auprès du commandant.

Participer aux sélections et aux échanges du centre d'instruction d'été des cadets de la Marine

La section locale de pair avec le commandant du corps de cadets doivent encourager les cadets à participer à des cours d'été et à des échanges. Ils prendront aussi part au processus de sélection, conformément au protocole d'entente.

Participer aux sélections pour l'attribution des décorations et récompenses

La branche est responsable de participer au processus de sélection conjoint pour les distinctions honorifiques de la ligue et de lancer le processus de sélection pour les prix propres à la ligue.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Se creuser les méninges n° 1 **:**

Quel est le rôle de la section locale de la LNC?

_____

_____



Se creuser les méninges n° 2 **:**

Pour quelles raisons la LNC doit-elle présélectionner tous les bénévoles?

_____

_____



Se creuser les méninges n° 3 **:**

Qu'est-ce que doit fournir un membre de la LNC lors de la tenu d'un conseil de promotion?

_____

_____



Se creuser les méninges n° 4 **:**

Qui déclenche le processus de sélection des prix et des récompenses propre à la LNC?

_____

_____

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

SECTION 2
EXEMPLES DE SOUTIEN FOURNIT PAR LA LNC AU CADETS DE LA MARINE

RÉCOMPENSES ET DISTINCTIONS

Le LNC est fier de reconnaître les contributions réalisées par les cadets au près de leur communautés locales. Les récompenses suivantes sont un aperçu des diverses récompenses remises aux membres du programme des cadets de la Marine.

Citation de la Ligue navale. Récompense décernée par le conseil d'administration national à un cadet de la Ligue navale ou à un cadet de la Marine royale canadienne qui s'est distingué par ses actes ou son attitude en tentant de sauver la vie ou les biens d'autrui. La récompense se présente sous forme de barrette de métal (portée sur la poche poitrine gauche de l'uniforme) et un certificat, les deux fournis par le bureau national et sont présentés par la branche locale de la LNC.



Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2010, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure A-2 Citation de la Ligue navale

Cadet de la Marine national de l'année. Récompense décernée annuellement par le conseil d'administration national au cadet de la Marine royale canadienne le plus méritant. Le nom du lauréat est inscrit sur la Coupe Nagi et il reçoit une plaque commémorative et un certificat. La récompense est également assortie d'un voyage à l'assemblée générale annuelle nationale de la Ligue navale du Canada, à l'occasion de laquelle le cadet interviendra comme orateur principal lors du banquet annuel de remise des prix. Il n'y a pas de formulaire de demande pour cette récompense; le lauréat est choisi parmi les douze personnes à qui on a décerné le prix du cadet de division de l'année.



Remarque. Tiré de la Ligue navale du Canada (2010), Bourses d'études et récompenses
Extrait le 26 octobre 2010 du site http://www.navyleague.ca/eng/seacadets/awards/asp

Figure A-3 Coupe Nagi

Cadet de division de l'année. Récompense décernée annuellement par chaque division au cadet de la Marine royale canadienne le plus méritant de la division concernée.Le lauréat reçoit une barrette de bronze avec une ancre engagée à être fixé sur le ruban de la médaille, un certificat et d'autres cadeaux et récompenses déterminées par chaque division.Il n'y a pas de formulaire de demande pour cette récompense; le lauréat est choisi parmi les personnes qui ont mérité la médaille d'excellence de la Ligue navale pour l'année visée.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Remarque. Tiré de la Ligue navale du Canada (2010), Bourses d'études et récompenses Extrait le 26 octobre 2010 du site http://www.navyleague.ca/eng/seacadets/awards/asp

Figure A-4 Médaille d'excellence de la Ligue navale

Médaille d'excellence de la Ligue navale. Récompense décernée annuellement par chaque corps de cadets de la Ligue navale et aux cadets de la Marine royale canadienne le plus méritant de la division concernée. La récompense se présente sous la forme d'un certificat et d'une médaille qui doit être portée sur la poitrine gauche de l'uniforme. Pour être admissible à cette récompense, le cadet doit :

- Avoir participé à au moins 80 % de toutes les activités organisées pendant l'année d'instruction en cours;
- détenir au minimum le grade de maître de 2e classe (m 2);
- donner un exemple exceptionnel et constant en matière de tenue et de conduite;
- faire preuve d'une parfaite connaissance de l'instruction des cadets par l'obtention de promotions, d'examens et de récompenses précédentes.



Remarque. Tiré de la Ligue navale du Canada (2010), Bourses d'études et récompenses Extrait le 26 octobre 2010 du site http://www.navyleague.ca/eng/seacadets/awards/asp

Figure A-5 Médaille d'excellence de la Ligue navale

Médaille de service des cadets de la Marine. Cette médaille de reconnaissance du service continu d'au moins quatre années consécutives est remise aux cadets de la Marine royale du Canada méritants. Cette médaille doit être portée sur la poitrine gauche de l'uniforme.

Les cadets qui comptent cinq ans de service reçoivent une barrette d'argent avec une ancre à fixer sur le ruban de la médaille.

Les cadets qui comptent six ans de service reçoivent une barrette d'argent avec deux ancres à fixer sur le ruban de la médaille.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Remarque. Tiré de la Ligue navale du Canada (2010), Bourses d'études et récompenses Extrait le 26 octobre 2010 du site http://www.navyleague.ca/eng/seacadets/awards/asp

Figure A-6 Médaille de service des cadets de l'Air de la LNC

Programme d'assiduité parfaite. Ce certificat est décerné par les sections de la LNC à tous les cadets de la Marine royale canadienne qui ont participé assidûment à tous les exercices d'entraînement pendant sa carrière de cadet. Les commandants sont invités à soumettre les noms consentis pour cette récompense à leur section locale de la NLC.

Année d'assiduité parfaite. Ce certificat est décerné par les sections de la LNC à tous les cadets de la Marine royale canadienne qui ont participé assidûment à tous les exercices d'entraînement au cours de l'année. Les commandants sont invités à soumettre les noms consentis pour cette récompense à leur section locale de la NLC.



Remarque. Tiré de la Ligue navale du Canada (2010), Bourses d'études et récompenses Extrait le 26 octobre 2010 du site http://www.navyleague.ca/eng/seacadets/awards/asp

Figure A-7 Certificat d'assiduité parfaite



Connaissez-vous quelqu'un à votre corps de cadets qui a reçu une Médaille d'excellence de la Ligue navale?

_____

_____

BOURSES

La LNC reconnaît l'importance de l'éducation postsecondaire pour que ses membres cadets puissent réussir dans le future et croit que les compétences de vie importantes développées par l'instruction de cadets (autonomie, discipline, organisation, travail d'équipe, etc.) aident à préparer les jeunes à affronter les défis de l'éducation collégiale ou universitaire. La LNC s'engage à fournir des possibilités de bourses pour les cadets qui ont démontré la volonté de réussir. La LNC s'engage à fournir des possibilités de bourses pour les cadets qui ont démontré la volonté de réussir.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Bourse des affaires maritimes. Décernée par la LNC aux cadets actuellement en service qui entrent dans un programme postsecondaire accrédité ayant une concentration maritime. Ces bourses valent présentement 2000 $ chacune et sont payées directement à l'établissement côtoyé.

Bourse de la Fondation d'éducation des cadets de la Marine royale canadienne. Décernée aux cadets de la Marine méritants qui entrent dans leur première année d'études postsecondaires. Ces bourses valent présentement 1000 $ chacune et sont payées directement à l'établissement côtoyé.

Bourse de la Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada. La Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada décerne dix bourses de 1 000 $ de plus à la Fondation des cadets de la marine royale canadienne pour les cadets en service et anciennement en service qui entrent dans leur première année d'études postsecondaires. Les cadets doivent être toujours en service au moment de la demande.

Bourse du premier maître Jack. La Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada octroie des bourses de 1 000$ provenant de fonds pour l'éducation déposés en fiducie à la mémoire du premier-maître Andrew McQueen Jack aux anciens membres des Forces navales du Canada et à leurs personnes à charge. Les cadets de la Marine royale canadienne dont un parent ou un grand-parent est membre ou l'a déjà été sont admissibles.



Les demandes de bourse doivent être soumises à la branche locale de la LNC par votre commandant.



Consulter le site Internet http://www.navyleague.ca/fra/index.asp pour obtenir plus de renseignements sur le processus d'application pour ces bourses.

RÉGATES NATIONALES

La LNC est un fier partisan des Régates nationales où les meilleurs matelots de chaque région se rassemblent à un seul endroit pour faire compétition. Pendant les régates, les cadets assistent aussi à des événements locaux prévus pour les initier aux différences culturelles qui existent dans l'espoir qu'ils ramènent avec eux une meilleure compréhension du Canada.



***Se creuser les méninges n° 5* :**

Quels sont les critères pour décerner la Citation de la Ligue navale?

_____

_____

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Se creuser les méninges n° 6 **:**

Que doit avoir un cadet pour être admissible à la réception d'une médaille d'excellence de la Ligne navale?



Se creuser les méninges n° 7 **:**

Les cadets qui ont assisté à toutes les activités d'entraînement de l'année en cours sont admissibles à recevoir quoi?



Se creuser les méninges n° 8 **:**

Qui peut être admissible pour la bourse du premier-maître Jack?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

SECTION 3
PARTICIPER À UNE RENCONTRE AVEC UN MEMBRE LA LNC

RENSEIGNEMENTS DE BASE

En tant que cadet de la phase cinq, le cadet passera par une période de transition importante dans son cheminement, plus particulièrement lorsque celui-ci devra mettre fin à son service. Les cadets qui désirent continuer à prendre part au Programme des cadets pourra le faire en tant qu'adulte, en tant que membre du CIC ou en tant que bénévole avec la LNC. Le but de cette rencontre est de fournir une expérience participative sur une base d'échange mutuelle avec un membre de la LNC afin d'expliquer le rôle du bénévole ainsi que les besoins et les occasions du corps de cadets local.

Après la rencontre, le cadet de la phase cinq devrait être conscient de la portée de leur participation avec l'OCC une fois leur service terminé et avoir une connaissance sommaire de l'étendue des activités de bénévolat disponibles et du temps d'engagement requis pour chacune d'elles.



Se creuser les méninges

Réfléchir à ses deux questions à se poser après la rencontre :

(1) Quelles activités de bénévolat sont disponibles au près de la LNC une fois le service du cadet terminé?

(2) Quels éléments font partie du processus de sélection?

Notes:

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Notes:

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Se creuser les méninges n° 9 **:**

Quelles activités de bénévolat sont disponibles à la section de la LNC une fois votre service du de cadet terminé?



Se creuser les méninges n° 10 **:**

Quels éléments font partie du processus de sélection?



Félicitations, vous avez terminé votre trousse d'autoformation de l'OCOM C507.02 (Identifier les occasions de bénévolat avec la LNC). Remettez la trousse terminée à l'officier d'instruction ou à l'officier de cours qui prendra en note dans votre journal de bord que vous avez terminé la phase cinq.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CLÉ DE CORRECTION DE LA TROUSSE D'AUTOFORMATION



Se creuser les méninges n° 1 **:**

Quel est le rôle de la section locale de la LNC?

Pour s'assurer que les responsabilités sont assumées conformément au protocole d'entente, pour que le Programme des cadets du Canada soit mis en œuvre correctement et efficacement.



Se creuser les méninges n° 2 **:**

Pour quelles raisons la LNC doit-elle présélectionner tous les bénévoles?

La LNC doit remplir des obligations légales et morales pour fournir un environnement où les cadets peuvent apprendre et s'épanouir en toute sécurité.



Se creuser les méninges n° 3 **:**

Qu'est-ce que doit fournir un membre de la LNC lors de la tenu d'un conseil de promotion?

Des recommandations pour le processus de sélection au Cmdt.



Se creuser les méninges n° 4 **:**

Qui déclenche le processus de sélection des prix et des récompenses propre à la LNC?

La branche de la LNC.



Se creuser les méninges n° 5 **:**

Quels sont les critères pour décerner la Citation de la Ligue navale?

Récompense décernée à un cadet de la Marine royale canadienne ou des Corps de cadets de la Marine royale canadienne qui s'est distingué par ses actes ou son attitude en tentant de sauver la vie ou les biens d'autrui.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



***Se creuser les méninges n° 6* :**

Que doit avoir un cadet pour être admissible à la réception d'une médaille d'excellence de la Ligne navale?

Le cadet doit :

- **Avoir participé à au moins 80 % de toutes les activités organisées pendant l'année d'instruction en cours,**
- **avoir atteint le grade de pm 2,**
- **constituer un exemple exceptionnel permanent en matière de tenue et de conduite,**
- **faire preuve d'une parfaite connaissance de l'instruction des cadets par l'obtention de promotions, d'examens et de récompenses précédentes.**



***Se creuser les méninges n° 7* :**

Les cadets qui ont assisté à toutes les activités d'entraînement de l'année en cours sont admissible à recevoir quoi?

Un certificat d'assiduité parfaite pour l'année.



***Se creuser les méninges n° 8* :**

Qui peut être admissible pour la bourse du premier-maître Jack?

Les anciens membres des Forces navales du Canada et leurs personnes à charge. Les cadets de la Marine royale canadienne dont un parent ou un grand-parent est membre ou l'a déjà été sont admissibles.



***Se creuser les méninges n° 9* :**

Quelles activités de bénévolat sont disponibles à la section de la LNC une fois votre service du de cadet terminé?

Les activités de bénévolat comprennent :

- **s'enrôler comme membre du CIC;**
- **être instructeur civil ou bénévole civil dans le corps de cadets;**
- **participer à titre de membre de la LNC ou du comité responsable de l'escadron;**
- **participer en tant que membre dans des équipes spéciales de la section locale de la LNC (tels que pour des cueillettes de fonds ou prendre part au comité organisateurs d'événements spéciaux);**
- **participer à toutes autres tâches pour une section spécifique de la LNC.**

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Se creuser les méninges n° 10 **:**

Quels éléments font partie du processus de sélection?

Le programme de sélection comprend :

- **une vérification d'antécédents judiciaires,**
- **une vérification de l'aptitude à travailler auprès des personnes vulnérables,**
- **une vérification des références locales,**
- **une période d'essai, y compris les entrevues et les évaluations,**
- **un dépôt central pour conserver les renseignements du travail des volontaires avec les cadets,**
- **une photo d'identification des membres sélectionnés,**
- **un système de vérification d'identité et de lignes directrices pour les conducteurs bénévoles,**
- **des politiques contre le harcèlement, le racisme et l'abus et la politique relative à la sécurité des cadets,**
- **la capacité de partager de l'information avec d'autres organismes jeunesse,**
- **la condition de procéder à une nouvelle sélection chaque cinq ans.**

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

NOTE OU PROGRAMME DU COORDONNATEUR

Objectif

Fournir une expérience exploratoire a un cadet de la phase cinq sur une base d'échange mutuelle avec un membre de la LCAC afin d'expliquer le rôle du bénévole ainsi que les besoins et les occasions du corps de cadet local.

Durée

30 minutes

Responsabilités

Les responsabilités sont décrites ci-dessous :

1. La participation du cadet se fera sur une base volontaire et fera partie d'une recherche de faits comprise dans la phase cinq pour démontrer les options qui s'offrent au cadet une fois son service complété.

2. Le cadet approche une période de transition importante dans son cheminent peu importe qu'il continue ou non à prendre part au Programme des cadets.

3. Si celui-ci décide de continuer à prendre part dans le Programme des cadets, cela sera en tant qu'adulte. L'échange entre le représentant de la LNC et le cadet sera réalisé en tant qu'adulte pour créer une atmosphère favorable et pour contribuer au bon déroulement de la rencontre.

Attentes du cadet

Le cadet devrait s'attendre à :

1. Réaliser l'importance de la portée de leur participation avec l'OCC une fois son service terminé.

2. Acquérir des connaissances sommaires sur l'étendue des activités de bénévolat disponibles et du temps d'engagement requis pour chacune d'elles;

3. Comprendre le processus de sélection et d'inscription requis des adultes bénévoles dans le cadre du Programme de cadet.

Perspective de la branche de la LNC

Le résultat visé de la LNC est de :

1. Décrire et discuter avec le cadet des options disponibles à corps de cadets, du travail requis pour chacune d'elles, des compétences requises et de l'investissement de temps requis du bénévole.

2. Démontrer la portée et l'étendue de la participation des bénévoles au corps de cadets en assez de détails pour traiter des principaux points de chaque poste mais qui est adaptée aux besoins de l'équipe ou des postes pour améliorer l'opération de la section de la LNC.

3. Parler du processus obligatoire de sélection et d'inscription.

Programme de la rencontre

Points à discuter :

1. Comparer les différents rôles et des rôles complémentaires de l'équipe du Cmdt et de la LNC. Insister sur les rôles complémentaires du CIC et de la LNC.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

2. Réviser les principes directeurs de la LNC. Insister sur le fait qu'une bonne année pour la section de la LNC augmentent les ressources et la marge de manœuvre du Cmdt et que les cadets en bénéficient.

3. Inviter le cadet à partager quelques expériences, y compris :

   a. l'instruction d'été,

   b. le leadership et les techniques d'instruction qu'il a acquis,

   c. sa participation à des activités parascolaires, le cas échéant

   d. Insister sur fait que ces expériences sont importantes pour la LNC.

4. Donner un aperçu des divers degrés de participation possibles pour les bénévoles de la LNC. La participation durant toute l'année des membres du comité exécutif peut être comparée à la production du bulletin du corps de cadets et aux activités continues des autres membres des équipes.

5. Vérifier avec le cadet s'il est capable de choisir une activité qui sera assez flexible pour s'intégrer à leur nouvelle routine une fois leur service terminé.

6. Vérifier si travailler pour la section de la LNC pendant une période déterminée pourrait être plus avantageux pour le cadet avant de se joindre à l'équipe du Cmdt, si le Cmdt a déjà préalablement accepté.

7. Discuter des exigences et du processus de sélection et d'inscription et expliquer pourquoi celles-ci sont si importantes.

8. Terminer la séance par une discussion sur ce que le candidat perçoit comme ayant été son plus grand défi et sa plus grande réussite jusqu'à présent en tant que cadet de la Marine.

Que les cadets continuent à prendre part au Programme des cadets ou non, il est important de clore la séance positivement pour leurs participations futures au programme des cadets de la Marine. Peu importe ce que l'avenir leur réserve, ils feront toujours partie des anciens élèves exclusifs, leur soutien et leur promotion du programme des cadets de la Marine et la meilleure publicité possible.

Transmettre une note appropriée au Cmdt pour confirmer que la rencontre est terminée.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PF-002/A-CR-CCP-605-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.